

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 9 Juin

## LA NOUVELLE CLASSE

Les opérations de la révision se poursuivent, à cette heure, sur toute l'étendue du territoire français. Partout elles s'accomplissent avec la plus grande tranquillité et produisent une fois de plus, combien est grand le patriotisme de la nation.

Les jeunes gens qui arrivent aujourd'hui à l'âge d'hommes, et qui entrent dans l'armée n'étaient pas encore de ce monde lors de l'année terrible qui vit Sedan et Metz, et du châtimement du Deux-Décembre. Ces jeunes gens sont l'espoir de la France. Qui donc ne leur adresserait un salut sympathique et affectueux ?

Depuis vingt-cinq ans, le caractère de l'armée s'est complètement modifié ; ce n'est plus seulement une institution nationale, c'est la nation elle-même apprenant le métier des armes et toujours sur le qui-vive, prête à défendre l'honneur, l'indépendance, l'existence même de la patrie française.

Tous, en effet, nous ne saurions trop avoir le respect et l'amour de l'armée, que l'ancien président de la République, M. Grévy, caractérisait en termes si éloquents et si vrais, lorsqu'en remettant à nos régiments leurs nouveaux drapeaux, il parlait « de cette armée vraiment nationale que la France forme de la meilleure partie d'elle-même, lui donnant toute sa jeunesse c'est-à-dire ce qu'elle a de plus cher, de plus généreux, de plus vaillant, la pénétrant ainsi de son esprit et de ses sentiments, l'animant de son âme, et recevant d'elle, en retour, ses fils élevés à la virile école de la discipline militaire, d'où ils apportent dans la vie civile le respect de l'autorité, le sentiment du devoir, l'esprit de dévouement avec cette fleur d'honneur et de patriotisme, et ces mâles vertus du métier des armes si propres à faire des hommes et des citoyens. »

En égalisant encore davantage les charges du devoir militaire, le service de trois

ans fait entrer dans les rangs de l'armée la totalité des jeunes générations.

Les lois militaires nouvelles, qui imposent aux citoyens un surcroît d'obligations souvent fort lourdes, ne créent-elles pas, par suite d'une sorte de réciprocité indéniable, de nouveaux devoirs à l'Etat envers ceux qui, pendant un laps de temps, relativement long, vont consacrer au pays leur jeunesse, leur dévouement, leurs patriotiques efforts ?

En formulant un tel vœu avons-nous la prétention de demander que le soldat retrouve au régiment les soins et le bien-être de la vie de famille ? Nous n'allons pas si loin. A aucun degré, le terrain des manœuvres ne saurait rien avoir de commun avec celui des utopies, et si nous souhaitons que dans l'avenir les jeunes gens arrivent au régiment aussi bien préparés que possible à l'apprentissage des armes, c'est parce que nous savons que cet apprentissage est, de toute nécessité, très rude et réclame un déploiement de forces physiques considérable.

C'est un dur service que le service militaire et, au point de vue pratique et technique, il est difficile de l'adoucir.

Les exercices, les longues marches, les manœuvres de toute sorte qui constituent le simulacre de la guerre, ne sauraient être modifiés, sans porter une grave atteinte à l'armée et aux conditions de solidité et de valeur qu'elle doit s'appliquer sans cesse et sans relâche à réaliser.

Est-il nécessaire, cependant, d'aggraver pour les jeunes gens qui passent par le régiment, non pas les charges militaires proprement dites, qu'ils acceptent avec une patriotique résolution, à laquelle il faut rendre hommage, mais ce qu'il y a de pénible dans les détails de la vie de caserne.

En rendant le séjour de la caserne de plus en plus supportable pour les jeunes gens de toute catégorie, qui doivent y passer quelques-unes de leurs plus belles années, les colonels et les officiers seront à la hauteur de la tâche si honorable et si patriotique qui est la leur. Ils soutiendront le moral de leurs hommes et leur feront mieux com-

prendre ce qu'il y a de noble et de grand dans les devoirs qu'impose à cette heure à tous les citoyens français l'obligation imprescriptible du service militaire.

J. QUERCYTAÏN.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 6 Juin

### Question de M. Rivet

M. Rivet a la parole pour questionner le ministre de l'instruction publique et des cultes.

La ville d'Angers, dit-il, a vu ces jours derniers un spectacle singulier : une noble assistance remplissait la chapelle où un évêque officiait, et où un enfant de sang royal accomplissait un acte religieux de la plus haute importance.

Une voix. — Il n'y a pas de sang royal. (On rit.)

M. Rivet. — C'est sur le caractère politique que l'on a donné à cette cérémonie que je veux appeler l'attention de la Chambre. Vous connaissez les menées des princes d'Orléans, contre lesquels il a fallu à vos prédécesseurs prendre les mesures de défense qu'on appelle les lois d'exil. (Applaudissements à gauche.)

M. de Tréveneuc. — Ces lois sont la honte de la République. (Murmures à gauche et au centre.)

M. Brisson, président. — Je vous rappelle à l'ordre. Il n'est pas permis de qualifier comme vous venez de le faire les lois de la République.

M. Rivet donne lecture des paroles prononcées par l'évêque d'Angers à la première communion du jeune fils de feu le comte de Paris et relevant dans les paroles ce qu'il considère comme une manifestation royaliste, il demande au ministre ce qu'il compte faire.

M. Rambaud, ministre des cultes, déclare tout d'abord accepter la pleine responsabilité de l'élevation au siège archiepiscopal de Toulouse de l'évêque d'Angers, dont vient de parler M. Rivet, puis le ministre fait un très grand éloge du caractère et du talent du prélat, qui lorsqu'il n'était encore que l'abbé Mathieu, a fait preuve dans ses ouvrages historiques d'autant d'érudition, dit M. Rambaud, que de libéralisme.

J'arrive à l'incident qui a ému M. Rivet. Lorsque j'ai connu les faits, j'ai demandé immédiatement un rapport au préfet et des explications à M. l'évêque Mathieu. Le préfet m'a répondu que l'incident n'avait eu aucune portée dans la ville d'Angers.

### DEUXIÈME PARTIE

## SUR LES COTES DE CHINE

I

### Devant Formose

Depuis quatre jours déjà — le 1<sup>er</sup> octobre à six heures du matin — le transport la Nive a jeté sur la plage de Kelung deux compagnies de débarquement, zéphyrs et soldats d'infanterie de marine.

Le but des Français est de s'emparer de toute la partie Est de l'île de Formose, dont Kelung est le principal port.

L'investissement de la place est à peu près achevé. Le drapeau tricolore flotte sur le morne Saint-Clement, les zéphyrs campent sur les ruines du fort Galissonnière, l'infanterie de marine s'abrite sous les casemates à demi-éboulées du Lutin, un petit ouvrage avancé, tandis que les officiers et l'ambulance s'installent dans la maison de la douane, une grande bicoque toute blanche construite par les Anglais.

Cà et là, au travers de la brousse, quelques pailloles chinoises, misérables, crevassées, chancelantes, échappées au feu d'un premier bombardement, abandonnées maintenant par leurs habitants en fuite, servent de cuisine à nos troupiers.

Dans la rade de Kelung et sur toutes les côtes de Formose, trente vaisseaux croisent sous le commandement des amiraux Courbet et Lespès.

C'est un des plus lugubres épisodes de cette inutile campagne du Tonkin qu'il s'apprête.

Le blocus de Formose, l'occupation de Kelung et la prise de charbon qui avoisinent cette ville avaient été

Quant à l'évêque, avant même d'avoir reçu ma demande d'explications, il m'envoyait un télégramme ainsi conçu : « Désavoue toute signification politique à allocution dont ai pas autorisé publication. »

Dans une lettre suivant ce télégramme et dont le ministre donne lecture, l'évêque explique longuement les conditions dans lesquelles le jeune duc de Montpensier, frère cadet du duc d'Orléans, est placé à l'institution ecclésiastique dont il suit les cours ; ces explications ont pour objet de démontrer qu'il n'a pas été fait à cet élève une situation particulière.

M. Rivet. — Puisque vous refusez de demander à Mgr Mathieu, compte de ses paroles, mon devoir est de demander au gouvernement compte de ses actes. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Dans le dernier mouvement épiscopal, le gouvernement a écarté tous les candidats de ses prédécesseurs ; Mgr Mathieu a été le candidat personnel, particulier de M. Rambaud. Or, déjà au mois de janvier dernier, Mgr Mathieu avait, en recevant son clergé, prononcé des paroles offensantes pour la République.

M. Maurice Lebon. — Qu'a fait le ministère Bourgeois, à cette époque. (Applaudissements au centre.)

M. Rivet. — Le ministère Bourgeois n'a pas nommé Mgr Mathieu, archevêque de Toulouse. Pour permettre à la Chambre de manifester son sentiment, M. Rivet demande la transformation de la question en interpellation.

M. Méline déclare qu'il accepte cette transformation, ainsi que la discussion immédiate. Il en est ainsi ordonné.

M. Rambaud monte à la tribune et dit qu'il connaissait le discours dont vient de parler M. Rivet. A l'occasion de ce discours, dit M. Rambaud, des échanges d'observations ont eu lieu entre Mgr Mathieu et mon prédécesseur qui a pensé qu'il n'y avait pas lieu de prendre une mesure quelconque.

M. Méline, président du conseil, intervient. Mgr Mathieu qui a été compris dans le mouvement épiscopal, est considéré par tous ceux qui le connaissent comme un des prélats les plus libéraux de France. (Exclamations à l'extrême-gauche.)

M. Humbert dit qu'il faut chercher quelle est la pensée directrice du gouvernement en matière religieuse. Le gouvernement a choisi un prélat pour en faire un archevêque et un éloge de la monarchie. Ce choix caractérise la politique du gouvernement ; le cabinet actuel a été acclamé comme un sauveur par la presse conservatrice. (Interruptions à droite. Applaudissements à l'extrême-gauche.)

prescrits par des ordres précis venus de Paris, malgré l'avis contraire de l'illustre amiral Courbet, résolu à tenter une action décisive sur Pékin.

L'habile homme de mer avait bien compris l'inutilité d'un pareil siège et les difficultés insurmontables qui l'y attendaient, lui et ses héroïques marins.

Les menées tortueuses d'une diplomatie hypocrite et menteuse venaient encore une fois de renverser ses projets.

L'amiral s'inclina et se prépara à obéir, en homme de devoir, qui ne discute pas avec la discipline.

Mais les éléments, le climat, le pays lui-même, accidenté, vaseux, malsain, allaient venir en aide à l'ennemi pour décimer nos soldats.

Et durant ce long siège de neuf mois — du 1<sup>er</sup> octobre 1884 au dix-huit juin 1885 — la rade de Kelung fut transformée en un vaste cimetière où les nôtres venaient par centaines dormir leur dernier sommeil, tués par les ardeurs d'un climat meurtrier, les fièvres et les maladies de tous genres.

Sur cette île de Formose — dont le nom, par une étrange ironie, signifie belle — nos marins et nos soldats tombaient comme des mouches, épuisés, minés, rongés par la fièvre.

Souvent l'admirable chef qui commandait ces sublimes soldats, déjà frappé du terrible mal qui devait l'emporter, descendait à terre pour visiter les malades, les morts de demain.

— C'est pour la France, mes enfants, leur disait-il, du courage !

Et de leur voix mourante, dans un dernier souffle, ces hommes qui avaient rêvé de la mort foudroyante et glorieuse des batailles, et qui s'en allaient de consom-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 20

## HAINES MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

X

### Disparu

Comme Mlle Mollicon, son père et d'Orgeval s'éloignaient de la maison de Savreux, la jeune fille aperçut, à quelques pas devant eux, un homme enveloppé d'un long manteau qui marchait rapidement, une valise à la main, dans la direction d'une station de fiacres, dont on apercevait les lanternes multicolores à l'autre bout de la rue.

Elle contempla une seconde cet inconnu, en silence, puis tout à coup elle poussa un cri.

— C'est lui, tenez, là-bas, dit-elle en montrant du doigt l'homme qui s'éloignait.

— Paul ! cria d'une voix forte d'Orgeval.

A cet appel, l'inconnu se retourna sans s'arrêter, ralentissant sa marche cependant, comme s'il eût compris que c'était à lui qu'on s'adressait, il eut même une légère hésitation, puis tout de suite il reprit son pas allongé.

Vous vous trompez, mademoiselle fit d'Orgeval.

— C'est lui, vous dis-je, courez.

Le père et le jeune homme s'élançèrent en avant, suivis de près par la jeune fille.

L'inconnu venait d'atteindre la station ; un pied dans

le fiacre, il regarda, indécis, les gens éloignés qui couraient après lui.

Son hésitation fut courte, il sauta brusquement dans la voiture.

— A la gare de Lyon ! cria-t-il d'une voix altérée.

La portière eut un claquement sec et le fiacre s'ébranla rapidement.

D'Orgeval arriva à temps pour lui voir tourner le coin de la rue.

— Tropicard ! cria-t-il, renonçant à la poursuite.

— C'est lui, vous dis-je, fit Louise hors d'elle-même, continuons, prenons un fiacre, suivons-le.

— Assez, dit le père, un peu sèchement, si la dignité de M. Savreux l'oblige à nous fuir, la nôtre nous empêche de le poursuivre plus longtemps.

Et plus doucement, remarquant l'angoisse peinte sur le visage de sa fille, il ajouta :

— Tu t'es trompée ; allons, ma pauvre chérie, rentrons.

Etait-ce Savreux ?

Le lendemain, les recherches continuèrent en vain.

Le père Edmond n'avait rien appris ; d'Orgeval s'épuisait en courses inutiles ; la mère de Dubulle n'avait revu ni Paul ni son fils.

Tout espoir semblait perdu.

Qu'étaient donc devenus les deux adversaires ?

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

M. le président du conseil dit que M. Humbert critique à présent les paroles prononcées par l'évêque d'Angers, le 1<sup>er</sup> janvier 1896. A ce moment il y avait au pouvoir le ministère Bourgeois. Pourquoi n'a-t-il pas agi ? (Applaudissements au centre).

M. Humbert dit que le cabinet est l'allié et le prisonnier de la droite, il invoque l'autorité de M. de Cassagnac qui, tous les jours attaque le gouvernement.

M. Méline. — Le cabinet n'est le prisonnier de personne ; il est fermement républicain, il accepte le concours de tous les hommes de bonne volonté. La Chambre jugera sa conduite.

M. Léon Bourgeois ne peut laisser dire qu'il y a la moindre analogie entre les actes du cabinet précédent et les actes du cabinet actuel. On a parlé de la décoration du prince d'Orléans... Cette décoration n'a eu qu'un but : récompenser un voyageur, un bon Français, qui avait rendu des services à son pays.

Quant aux paroles prononcées en 1896 par l'évêque d'Angers, elle ne valaient pas la peine de mettre en mouvement les procédures sans sanction. Mais le gouvernement à partir de ce jour, n'a plus considéré ce prélat comme un homme de paix digne d'occuper un poste supérieur. (Applaudissements à l'extrême gauche). On a parlé des choix faits par les gouvernements précédents, mais les choix proposés par le gouvernement précédent ont été ratifiés par le cabinet actuel, sauf pour ce qui concerne le siège de Toulouse.

M. Méline. Il est à peine fait allusion à la distinction donnée par ce cabinet à un membre d'une ancienne famille régnante. Mais qu'auraient fait les amis de M. Bourgeois, si le cabinet actuel avait décoré le duc d'Orléans ? (Très bien ! au centre et à gauche. Mouvements divers.) Le dossier de l'évêque Mathieu était le dossier d'un évêque libéral et l'ancien cabinet eût certainement pu passer outre lui-même (Bruit à l'extrême-gauche).

Le gouvernement a-t-il besoin de déclarer qu'il est résolu à faire respecter les lois du pays et le Concordat ? Il a été sincère, la Chambre sera juge. (Applaudissements au centre et à gauche).

**Vote de l'ordre du jour**

A la majorité de 306 voix contre 252, sur 558 votants, l'ordre du jour pur et simple, adopté par le gouvernement est voté. (Vifs applaudissements).

M. Barthou, ministre de l'intérieur, dépose un projet de loi tendant à ouvrir au ministère de l'intérieur sur l'exercice 1896, un crédit extraordinaire de 30,000 fr. pour venir en aide aux victimes de la catastrophe du puits Fontanes.

A l'unanimité de 510 votants, le projet est adopté.

**Séance du 8 Juin**

M. Jaurès a développé son interpellation sur le dernier mouvement préfectoral.

Après une très vive discussion, la Chambre a voté, par 318 voix contre 238, un ordre du jour de confiance au gouvernement.

**INFORMATIONS**

**Conseil des ministres**

Les ministres se sont réunis samedi à l'Elysée sous la présidence de M. Félix Faure.

MM. Barthou et Cocheroy ont été autorisés à déposer dans la journée, au bureau de la Chambre, au début de la séance, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 30,000 francs pour venir en aide aux victimes de la catastrophe d'Alais.

Le ministre des colonies a fait signer un décret interdisant l'importation et la vente des armes à feu et de la poudre à Madagascar.

Enfin, MM. Barthou, ministre de l'intérieur, et Boucher, ministre du commerce, ont été désignés pour représenter le gouvernement, le 28 juin, à Nancy, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du président Carnot.

**L'Action Franco-Russe**

Moscou, 7 juin.

En dépit des absorbantes préoccupations occasionnées par les solennités du couronnement du tsar, le cabinet impérial surveille activement la marche des événements qui se produisent en ce moment dans l'île de Crète et, de commun accord avec le cabinet français, il s'efforce d'en arrêter l'extension et d'en atténuer la gravité, en maintenant les autres gouvernements européens dans une entente conciliatrice, grâce à laquelle ils puissent exercer une action calmante, tout à la fois à Constantinople, à Athènes et parmi les insurgés crétois, et réussir peut-être à enrayer les progrès de la menaçante crise actuelle.

Les démarches entreprises à cet effet par le gouvernement russe sont d'ailleurs très sérieusement secondées par le gouvernement français qui, lui aussi, souhaite un prompt aplanissement des présentes complications.

**La crèche de Mme Furtado Heine**

M. Barthou, ministre de l'intérieur, accompagné par MM. Sainsère, directeur du personnel et du cabinet, et M. Léon Barthou, chef du cabinet au ministère de l'intérieur, a assisté dimanche à l'inauguration de la crèche fondée dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement, par Mme Furtado Heine.

A son arrivée, le ministre a été reçu par MM. Georges Leygues, Jacques, députés ; Poubelle, ancien préfet de la Seine ; de Selves, Lépine, Bruman, etc. Le président de la République et la plupart des membres du cabinet étaient représentés.

M. Jacques a conduit le ministre de l'intérieur vers Mme Furtado Heine ; puis le député du 14<sup>e</sup> arrondissement a vivement remercié Mme Furtado Heine de la nouvelle bonne œuvre dont elle vient de doter Paris. Il a, en outre, remercié le ministre de l'intérieur, ainsi que les divers représentants de la ville, d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie.

M. Barthou a répondu en quelques paroles émuës. Il a fait l'éloge de Mme Furtado Heine ; il a rappelé toutes ses œuvres charitables et la sollicitude toute particulière qu'elle ne cesse de témoigner aux déshérités.

Le ministre a ajouté qu'il était particulièrement heureux d'apporter le témoignage de la reconnaissance du gouvernement de la République

très dangereuses, où il eût été imprudent de s'aventurer.

Le fond de ces vallées est vaseux, les versants des collines sont couverts de bois et de fourrés de bambous épais, offrant à l'ennemi des abris sûrs pour fusiller nos troupes à distance, sans être vu.

Sur quelques points, au pied du fort Kulung, dans les faubourgs où la pente est relativement plus douce, on trouve des traces de culture, on rencontre des commencements de jardins.

Le terrain est à peu près défriché ; il y a des champs de patates et choux chinois et des plantations de thé.

Le port et la rade de Kelung sont commandés par la haute falaise inabordable ; c'est donc sur un espace très restreint que s'est opéré le débarquement.

L'amiral, qui connaît les dangers du climat, quis ent venir le terrible hiver de ces contrées précédé de la saison des pluies — pluies sans fin qui détrempent le sol déjà vaseux de l'île et le transforment en une fange mouvante où nos hommes s'enfoncent jusqu'au genoux — voudrait brusquer l'attaque et s'emparer de Kelung avant l'arrivée de ces mauvais temps qui le contraindraient à une longue et terrible station devant Formose.

Deux fois déjà Courbet est descendu à terre pour étudier jusqu'au moindre pli de terrain et dresser son plan d'attaque.

Il a visité minutieusement toute la côte en vapeur, cherchant, pour l'escadre, un mouillage solide d'où il pourra foudroyer la ville et le port de Kelung.

Il donne enfin l'ordre au lieutenant Paul Savreux, de l'infanterie de marine, appuyé d'une compagnie de zéphyrs et protégé par le feu des bâtiments en rade, de s'emparer d'un ouvrage avancé d'où les Chinois inquiètent nos troupes, et de raser de grands arbres échelonnés

à Mme Furtado Heine, dont l'existence toute entière a été consacrée à faire le bien de la façon la plus intelligente et avec le plus grand cœur. En terminant, M. Barthou a annoncé que le gouvernement avait décidé de nommer Mme Furtado Heine au grade d'officier de la Légion d'honneur.

M. Baudin, président du conseil municipal, a ensuite pris la parole. Il a dit que la haute distinction qui venait d'être conférée à Mme Furtado Heine serait accueillie avec joie par toute la population parisienne.

Mme Furtado Heine, dont l'émotion était très vive, a remercié en quelques mots le ministre de l'intérieur et le conseil municipal.

Après un lunch, le ministre a visité en détail la crèche. Il a beaucoup admiré l'organisation de cet établissement.

En quittant la rue d'Alésia, le ministre est allé visiter un autre établissement également fondé par Mme Furtado Heine, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, et dans lequel sont recueillis les aveugles.

**Mort de M. Jules Simon**

Paris, 8 juin.

M. Jules Simon est mort ce matin à onze heures.

Pour écrire une biographie complète et documentée de Jules Simon, dit Simon, il faudrait écrire l'histoire tout entière de ce siècle depuis Louis-Philippe. C'est à cette époque, en effet, que tout jeune homme, le défunt d'aujourd'hui fit son entrée sur la scène du monde. Il était né à Lorient en 1814.

**La dynamite à Barcelone**

Six morts. — Trente blessés

Barcelone, 8 juin.

Hier soir, à neuf heures, au moment où la procession de la Fête-Dieu rentrait dans l'église Santa-Maria, une bombe a été lancée sur le passage du dais.

Les effets de l'explosion ont été terribles ; on a relevé six cadavres horriblement mutilés et une trentaine de blessés.

**LES ITALIENS EN AFRIQUE**

**Le procès Baratieri**

Rome, 7 juin.

On mande de Massouah à la date du 7 juin : « Le tribunal, jugeant le général Baratieri, a tenu, hier, deux séances : dans la séance du matin, on a terminé l'interrogatoire du général Baratieri, qui a répondu aux questions du président, et discuté les points de l'accusation. »

Sur la demande de l'accusation et de la défense, on a donné lecture de divers documents du *Livre vert*.

Dans la séance de l'après-midi, lecture a été donnée de l'enquête technique militaire faite par le colonel Corticelli ; le témoin : colonel Valenzano a été ensuite entendu. »

**LES ANGLAIS EN ÉGYPTÉ**

Souakim, 8 juin.

Des nouvelles de Massouah disent que Ménélick a déclaré aux Derviches qu'il était disposé à

en rideau sur le versant d'une colline et qui lui cachent les mouvements de l'ennemi.

Dès le matin, le feu de l'escadre a balayé la côte, quelques projectiles même sont allés tuer dans le fort des canoniers chinois auprès de leurs pièces.

Savreux, le sabre au poing, s'élance à la tête de sa petite troupe, deux cents fusilliers marins et zéphyrs, encadrent cinquante hommes armés pour abattre les arbres.

La petite troupe avance en silence jusque sous le couvert du bois, le bruit de sa marche est étouffé par le frissonnement du feuillage ; le lieutenant espère surprendre l'ennemi.

Tout à coup la fusillade éclate, plusieurs hommes tombent autour de leur chef.

Le drapeau est troué.

Les chinois dégringolent de toutes les collines voisines, sortent de la brousse, se montrent de tous les côtés à la fois comme des fantômes, leurs vilaines faces jaunes apatiques, souriant d'un hideux et féroce sourire.

Ils sont plus d'un millier, faisant entendre des hou... hou... de triomphe, certains d'écraser cette poignée de Français.

Ils font signe à Savreux de se rendre ; un grand diable de géant chinois veut lui arracher son sabre, l'officier l'étend à ses pieds d'un coup de pistolet.

C'est le signal du massacre, les Chinois se ruent sur les nôtres.

Savreux appelle les siens autour du drapeau : il ne faut songer qu'à sauver nos trois couleurs et à battre en retraite.

L'attaque est manquée, persister serait folie.

Inutile d'espérer des renforts ; les troupes qui restent

leur fournir des armes et des munitions, pour lutter contre les anglo-égyptiens amis des italiens ; il a ajouté que, bien que les Abyssins diffèrent des Derviches au point de vue religieux, ils ont des intérêts communs.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Le bassin du cours Fénélon**

Nous ne pouvons que nous associer à la réclamation de notre confrère de la *Dépêche*, qui demande la suppression du bassin de la place Fénélon. Au moment où on déplaça le square, le *grrrand* argument de ceux qui jugeaient ce déplacement indispensable, fut qu'il fallait donner à Cahors, qui en manquait, une place suffisamment spacieuse pour que les théâtres forains, les cirques, que le défaut d'emplacement éloignait de Cahors, pussent venir distraire nos concitoyens. Le square est déplacé (nous ignorons ce que cette opération nous a coûté, mais il paraît que ça n'est pas pour rien) et les grandes baraques ne peuvent pas mieux se placer qu'auparavant à cause de ce bassin qu'on laisse là... pourquoi ?

Tout le monde l'ignore ; quelques malicieux demandent si c'est pour permettre à Gambetta de prendre son *tub* ?

Mais, direz-vous, si les baraques ne peuvent se placer derrière le monument et si ce bassin tient trop au cœur de notre municipalité, que ne leur permettez-vous de se mettre sur la place d'Armes ? Cette proposition est, paraît-il, inacceptable. Les manes de Gambetta sont susceptibles et quelques membres de notre conseil craindraient d'être tirés la nuit par les pieds, si on empêchait un seul jour, une seule heure, les promeneurs du boulevard d'apercevoir et d'admirer ce geste impérieux du grand tribun, qui semble leur intimer l'ordre d'aller immédiatement boire un bock au café Aubran.

Donc, pas de baraques devant, pas de baraques derrière, et les grands forains continuent à rayer Cahors de leur itinéraire.

Il paraît que Casuani allait venir et que ce malencontreux bassin l'en a empêché. Il y a à peine un mois, la belle ménagerie Redenbach a évité Cahors pour la même raison. On semble oublier que ces gens-là dépensent, que leur séjour à Cahors serait une aubaine pour la plupart des commerçants, enfin, argument qui n'est pas à dédaigner, qu'ils versent au droit des pauvres des sommes assez importantes.

Supprimez donc le bassin et personne ne réclamera.

au camp sont insuffisantes pour défendre les barraquements, et le temps que l'escadre jette de nouvelles troupes sur la plage, il ne resterait pas un seul homme vivant de ceux qui entourent l'officier.

Sur son ordre, le clairon sonne la retraite. Lentement, comme des lions blessés, nos soldats se retirent, faisant tête à l'ennemi.

La rage dans le cœur, le désespoir au front, honteux de s'être laissé surprendre, Savreux, à l'arrière, combat comme un furieux, à chaque pas il se retourne contre ceux des Chinois qui serrent ses hommes de trop près et chaque fois il arrête l'ennemi et le force à reculer un instant.

Son sabre est rouge de sang. Bientôt, à l'égal du drapeau, il devient un point de mire des faces jaunes.

Il s'est écarté du rang, les Chinois l'entourent, il est perdu ; mais plusieurs soldats s'élançant à son secours.

L'un deux, un petit sec, la figure ravagée, troué comme une écumoire, un vrai parisien, mince, pâle, nerveux, pas plus gros qu'un moucheron, bondit comme un tigre à côté de son chef.

— Allons, les amis, crie-t-il, sauvons notre lieutenant.

Et de son fusil qu'il brandit et qu'il fait tourner au-dessus de sa tête comme une massue, il assomme un Chinois qui menace de son sabre la poitrine de Savreux.

Presque souriant, il accompagne chacun de ses redoutables coups de crosse d'un compliment moqueur, d'une blague faubourienne à l'adresse de ceux qu'il assomme.

(A suivre.)

tion, lui répondaient :

— Vive la France ! Vive Courbet ! Vive notre brave amiral !

Il se tournait alors vers les officiers qui l'accompagnaient et lui, l'homme froid, toujours calme comme un bronze, toujours maître de lui, il s'écriait en pleurant :

— Sont-ils bons mes sodats ! mon Dieu ! sont-ils bons !

Il n'entre pas dans notre cadre de raconter une à une es émouvantes péripéties de ce siège désastreux, pas plus que d'entreprendre le récit de l'expédition du Tonkin.

Nous ne pouvons cependant, ne serait-ce que dans l'intérêt de notre récit, passer sous silence quelques-uns des faits qui signalèrent ce long siège.

L'île de Formose, grande comme plusieurs de nos grands départements, est d'une configuration accidentée, d'un sol tourmenté, ce qui devait doubler la difficulté de nos troupes, rendre l'île presque imprenable.

Il y a du reste peu de Chinois à Formose, ils occupent seulement les forts et exploitent les quelques mines de charbon de la côte.

Le reste des terres à l'intérieur est habité par des peuplades aborigènes, encore absolument sauvages.

Les mines de charbon, dont veulent s'emparer les Français, sont situées derrière le fort et le port de Kelung, à l'est de l'île.

Les environs de Kelung constituent une véritable défense naturelle pour la ville, assez mal défendue autrement, et en rendent les abords très difficiles et l'investissement presque impossible.

Le sol présente, en effet, une succession continue de monticules boisés, formant entre eux d'étroites vallées

**Elections des Municipalités**

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

*Canton de Gourdon*

Communes.	Maires.	Adjoints.
Gourdon.....	Linol.	Cabanès, Baleste.
Labastide.....	Montet Jean.	Margot.
Labastide-Murat.....	Soulacroup.	Jauvion.
Labastide-Pic.....	Malbec A.	Courtiol Elie.
Labastide-Rouge.....	Auzié, J.-L.	Delpech Isidore
Labastide-Vieille.....	Maleville, L.	Maury Guill.
Labastide-Vieille.....	Rouquayrol.	Lagarde Phil.
Labastide-Vieille.....	Fontanille, R.	Farganel Alain
Labastide-Vieille.....	Vilard François	d'Anglars.
Labastide-Vieille.....	De Gozon Alf.	Jouffreau Jos.

*Canton de Gramat*

Gramat.....	Branche Ant.	Lavergne Ant.
Gramat.....	Hérel Pierre.	Vilhès Baptiste
Gramat.....	Bourdardie, P.	Vitrac.
Gramat.....	Fabre Calixte.	Tocaben Guil.
Gramat.....	Fonservines.	Roussely et Deleros P.
Gramat.....	Monmejat Aug.	Vitrac Jacques.
Gramat.....	Lalé.	Blanc.
Gramat.....	D' Callé.	Clarety J.-P.
Gramat.....	de Montmaur.	Andral Louis.
Gramat.....	Battut Félix.	Barreau Léon.
Gramat.....	Escudé Léon.	Bergognoux J.

*Canton de Labastide-Murat*

Labastide-Murat.....	Dardenne Th.	Bousquet Bap.
Labastide-Murat.....	N.	N.
Labastide-Murat.....	Mejecaze.	Capèle.
Labastide-Murat.....	Dubrail Aug.	Lacamp Pierre..
Labastide-Murat.....	D' Alayrac.	Mounié.
Labastide-Murat.....	Calmon André.	Meyzen.
Labastide-Murat.....	Bonhomme B.	Delfour Joseph.
Labastide-Murat.....	Lalo Jean-A.	Sambat.
Labastide-Murat.....	Souciac.	Caminade.

*Canton de Martel*

Martel.....	Ladet Jean-B.	Verdier Joseph.
Martel.....	De Verniac.	Jauberty.
Martel.....	Arnal.	Delmon.
Martel.....	Paret Guillau <sup>m</sup> .	Chambon.
Martel.....	Masalve.	Laymarie.
Martel.....	Gary.	Lacassagne.
Martel.....	Lachize député	Laplagne.
Martel.....	Delmas Pierre.	Négret Jean.
Martel.....	Nayra Pierre.	Barre Elie.
Martel.....	Dupuy.	Querey.

*Canton de Payrac*

Payrac.....	Lacroix Marc.	Hébrard Aug.
Payrac.....	Arteil Jean.	Giguët Guil.
Payrac.....	Deltheil Ant.	Chatemisse.
Payrac.....	Delpech Jean.	Causail.
Payrac.....	Pebeyre.	Pezet.
Payrac.....	Iscard.	Soulacroup.
Payrac.....	Boyd Antoine.	Grimal Aug.
Payrac.....	Lajugie.	Lalande.

*Canton de Saint-Germain*

Saint-Germain.....	Claret Jean.	Bulit.
Saint-Germain.....	Lasserre.	Campagne.
Saint-Germain.....	N.	N.
Saint-Germain.....	N.	N.
Saint-Germain.....	Rodes Etienne.	Laborie Léon.
Saint-Germain.....	Guitges, Edm.	Lacamp Pierre.
Saint-Germain.....	Cocula.	Coulon.
Saint-Germain.....	J. de Fontanille <sup>s</sup> .	Penchenat L.
Saint-Germain.....	Balaguerie.	Barry.
Saint-Germain.....	Gibert Jules.	Barrière Basile

*Canton de Salviac*

Salviac.....	Pécourt.	Destrel.
Salviac.....	Sourdès.	Sindou.
Salviac.....	Bladier Albert.	Laval Jean.
Salviac.....	Valette Alfred.	Périé.
Salviac.....	Cuniac Georges	Gay.
Salviac.....	Lafon Louis.	Goudal Jean.

*Canton de Souillac*

Souillac.....	Simbille.	Bordes Louis.
Souillac.....	Madebos M.	Gardet.
Souillac.....	Baspeyras L.	Laval Antoine.
Souillac.....	Nuville Léon.	Faurel Antoine
Souillac.....	Maury J.-B.	Leymarie.
Souillac.....	Delpech Martin	Mouraud J.-B.
Souillac.....	Gramat Léon.	Gouygoux.
Souillac.....	Malvy.	Lascoux, Laval

**Contributions directes**  
Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 9 mai 1896, M. Labro (Ernest-André), a été nommé surnuméraire des contributions directes, à la suite du concours de 1896 et par décision du 11 du même mois, ce jeune agent a été attaché à la Direction du Lot.

**Bibliographie militaire**  
La société d'encouragement au bien vient de décerner une médaille d'honneur à M. Fanet, capitaine au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, pour son livre : *Les fêtes régimentaires* (préface de Jules Clarety.)

**Société de pisciculture**  
Samedi, à 8 heures et demie du soir, avait lieu à l'hôtel de ville de Cahors, une réunion des pêcheurs à la ligne, sous la présidence de M. Louis Combarieu.  
Conformément à la proposition qui en avait été faite antérieurement, la Société a pris la décision suivante :

Un banquet de pêcheurs à la ligne aura lieu à Castelfranc, le dimanche 21 juin courant, à 6 heures de l'après-midi.  
La cotisation individuelle, voyage et dîner compris, est fixée à 5 francs.  
Une liste destinée à recueillir les adhésions sera, dans la huitaine, présentée aux sociétaires.  
Le nombre minimum des souscripteurs devra être de vingt-cinq, de manière à profiter de la remise de cinquante pour cent attribuée aux sociétés voyageant en corps.  
Le départ pour Castelfranc aura lieu par le train de 6 heures 39 du matin.  
Le retour s'effectuera par le dernier train remontant de Libos et qui entre en gare de Cahors à 10 heures 37.

**Société de Secours mutuels des instituteurs et institutrices du Lot**  
M. Monteils, secrétaire de l'inspection académique, nous prie de faire savoir à MM. les membres de la Société de secours mutuels qu'il vient d'adresser sa démission de trésorier à M. Simonis, président de la Société, et qu'il fera connaître à l'assemblée générale de Gourdon les motifs de sa détermination.  
Il proteste, en outre, contre l'usage qui a été fait de son nom et déclare qu'il n'est candidat à l'élection qui se prépare, ni pour les fonctions de membre du bureau, ni pour celles de trésorier.

**Examen du certificat d'aptitude pédagogique**  
(session de 1895-96)  
Ont été reçus définitivement :  
MM. Audubert, instituteur stagiaire à Bédouer; Bousquet à Collioure (Pyrénées-Orientales); Caloy, à Montcuq; Lafon, en congé, soldat au 9<sup>e</sup> de ligne; Rouquié, en congé, soldat au 7<sup>e</sup> de ligne; Roques, à Gramat; Roussilhes, à Limogne; Verdié, Saint-Germain.  
Institutrices : Mmes Albet, institutrice stagiaire à Autoire; Bennet, à Cardaillac; Buffet, à Lentillac; Delmouly, au Vigan; Frézals, à Souillac; Hugoneng, à Cahors, place Thiers; Lasguignes, à Cassagnes; Lemozy, à Lascabanes; Mazet, à Concots; Sembélie, à Gignac; Talou, à Lavercantière et Verdy à Larnagol.

**Adjudication**  
Le 29 juin 1896, à deux heures du soir, il sera procédé à Cahors, en l'hôtel de ville, par le maire de Cahors, assisté de deux conseillers municipaux en présence du Receveur municipal et de l'Architecte à l'adjudication au rabais, par voie de soumissions cachetées, des travaux de construction d'un égoût collecteur, dans la rue St-Géry.  
Les travaux sont évalués à 11,150 fr.  
Montant du cautionnement en espèces 1,100 fr.  
Le projet des travaux est déposé à la mairie de Cahors où l'on pourra en prendre connaissance.

**Mutilation d'arbres**  
Ces jours derniers on a constaté qu'un certain nombre de jeunes platanes plantés tout récemment sur le quai Cavaignac, avaient reçu de longues estafilades faites avec un instrument tranchant.  
Malgré les soins dont ces arbres ont été l'objet immédiat, il est à craindre que quelques-uns ne puissent supporter la mutilation dont ils ont été l'objet.

**Comice agricole des bas-plateaux du Quercy**  
Voici le programme du concours :  
Article premier. — Le concours aura lieu à Concots le dimanche 17 juin. Les animaux devront être rendus sur la place de la Mairie avant huit heures du matin.  
Art. 2. — Des primes seront accordées aux deux catégories ci-dessous désignées et réparties de la manière suivante :

- PREMIÈRE CATEGORIE. — Agneaux :** Première sous-catégorie, agneaux mâles, exposés isolément : 1<sup>er</sup> prix, 35 fr. ; 2<sup>e</sup>, 30 fr. ; 3<sup>e</sup>, 25 fr. ; 4<sup>e</sup>, 20 fr. ; 5<sup>e</sup>, 15 fr. Total, 125 fr.  
Deuxième sous-catégorie : *Agnelles* (lots de 5 têtes) : 1<sup>er</sup> prix, 25 fr. ; 2<sup>e</sup>, 20 fr. ; 3<sup>e</sup>, 15 fr. ; 4<sup>e</sup>, 12 fr. ; 5<sup>e</sup>, 8 fr. Total, 80 fr.  
**DEUXIÈME CATEGORIE. — Animaux de plus d'un an et ayant au moins deux dents de lait.**  
— 1<sup>re</sup> sous-catégorie, *mâles* (exposés isolément) : 1<sup>er</sup> prix, 50 fr. ; 2<sup>e</sup>, 45 fr. ; 3<sup>e</sup>, 40 fr. ; 4<sup>e</sup>, 35 fr. ; 5<sup>e</sup>, 30 fr. ; 6<sup>e</sup>, 25 fr. ; 7<sup>e</sup>, 20 fr. Total 245 fr.  
2<sup>e</sup> sous-catégorie, *fémmes* (lots de 5 têtes) : 1<sup>er</sup> prix, 35 fr. ; 2<sup>e</sup>, 30 fr. ; 3<sup>e</sup>, 25 fr. ; 4<sup>e</sup>, 20 fr. ; 5<sup>e</sup>, 15 fr. ; 6<sup>e</sup>, 12 fr. ; 7<sup>e</sup>, 8 fr. Total, 145 francs.  
Art. 3. — Des primes seront également accordées aux plantations de chênes truffiers, situées dans le canton de Saint-Géry. (Ces primes seront allouées au canton de Limogne en 1897 et au canton de Lalbenque en 1898). Elles seront divisées comme il suit :  
**PREMIÈRE CATEGORIE. — Plantations sur une surface de 50 ares et au-dessus :** 1<sup>er</sup> prix, 40 fr. ; 2<sup>e</sup>, 30. Total, 70 francs.  
**DEUXIÈME CATEGORIE. — Plantations sur une surface de 20 à 50 ares :** 1<sup>er</sup> prix, 20 fr. ; 2<sup>e</sup>, 15 fr. Total, 35 francs.

**Caisse nationale postale d'épargne**  
*Résultats généraux pour l'ensemble des départements pendant le mois d'avril 1896.*  
Versements reçus de 222,154 déposants, dont 35,154 nouveaux..... 30,044,269 98  
Remboursements à 126,252 déposants, dont 25,134 pour solde..... 30,839,054 70  
Excédent des Remboursements... 794,784 72  
*Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois de mai 1896*  
Versements reçus de 581 déposants, dont 142 nouveaux..... 160,285 28  
Remboursements à 555 déposants..... 163,858 98  
Excédent des remboursements... 3,573 70  
Le Directeur des Postes et des télégraphes, DARDENNE.

**CHRONIQUE THÉÂTRALE**

**Concert de l'Orphéon**  
C'est avec un plaisir toujours nouveau que le public assiste aux concerts donnés par l'Orphéon à ses membres patrons. Ce plaisir est d'autant plus vif qu'on lui ménage parfois de véritables surprises. Nous faisons allusion à la collaboration des membres de l'Essor, dont nous reparlerons.  
L'Orphéon a recueilli, une fois de plus, d'amples applaudissements, surtout dans le *Beau Danube Bleu*. Il a été rappelé et obligé de donner une fois encore quelques passages de cette belle valse. L'orchestre, composé d'excellents éléments, a exécuté d'une façon parfaite la *Marche du Tzar* et l'*Héroïne*.

Nous avons hâte d'arriver à la collaboration des membres de l'Essor, groupe d'initiative de décentralisation artistique dans le Midi. M. S. Henri a bien voulu, en quelques mots, nous faire connaître quel était le but de cette société ; mais ce qu'il ne nous a pas dit, c'est que lui et ses camarades avaient bien voulu, à titre purement gracieux, prêter leur obligeant concours aux membres du Comité d'organisation de l'Orphéon. Nous ne saurions trop adresser, à ces hardis jeunes gens, nos meilleurs remerciements.

Le clou de la soirée devait être *La Marche à l'Etoile*, mystère en 10 tableaux et *l'Enfant prodigue*, scènes bibliques. Est-ce que le succès a été aussi complet qu'on l'espérait ? Nous n'osons pas l'affirmer. Les avis étaient très partagés : les uns savouraient avec délices cette musique étrange, nouvelle, un peu monotone peut-être, mais d'une beauté qu'ils disaient remarquable ; d'autres auraient désiré assister à un spectacle plus gai... Mais contenter tout le monde et son père a toujours été fort difficile.

**L'EMPEREUR**

Judi prochain doit se jouer dans notre ville, l'*Empereur*, de Charles Grandmougin, qui, après de très grands succès sur différentes scènes de l'Est et dans le Midi de la France, tout dernièrement encore, à Toulouse, où la troupe Delétraz a été acclamée et rappelée avec enthousiasme. C'est M. Charpentier, de la Comédie française, qui tient le rôle de Napoléon 1<sup>er</sup>, joué par lui si brillamment à Paris. Cette pièce, antérieure à toutes celles qui ont traité le même sujet à notre époque, est celle que M. Jules Clarety, le directeur de la Comédie française, a déclaré dans une lettre rendue publique, être très remarquable.  
Voici d'ailleurs quelques extraits de journaux concernant l'*Empereur*.

*L'Autorité.* — M. Grandmougin nous donne une série de tableaux nous représentant les épisodes intéressants de la vie de Napoléon, qui touchent l'âme et le cœur et font bondir la fibre patriotique. C'est très beau.  
*Le Times.* — Ce soir, a été joué, au théâtre des poètes, un drame intitulé l'*Empereur Napoléon*. Cette œuvre est une sorte d'épopée dont l'auteur est M. Grandmougin.  
Cette pièce est écrite dans un style admirablement poétique et elle a été écoutée avec un intérêt soutenu.  
*Le Journal.* — L'Empereur Napoléon, de M. Ch. Grandmougin, a toujours un très grand succès.  
*La Gironde.* — On joue en moment l'*Empereur Napoléon* à Paris. Constatons l'immense succès de l'œuvre de Charles Grandmougin. Du


Te-Deum de 1807 à Wagram et de la Russie à Ste-Hélène, le public applaudit longuement cette épopée historique où revivent les guerres d'antan et leurs souvenirs toujours vivaces.  
*La Libre Parole.* — L'Empereur Napoléon, de M. Ch. Grandmougin, a réussi devant un public populaire, après avoir été apprécié au théâtre des Poètes par un public d'élite.

**Bourse de Paris**  
Cours du 9 Juin 1896

RENTES

3 0/0.....	compt.	101 70
3 0/0 amortissable.....	compt.	100 20
4 1/2 0/0.....	compt.	104 65

**A LA BOULLE D'OR**



**H. FABRE**

10, RUE DE LA MAIRIE, 10  
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION  
**D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE**  
Dorure et Gravure sur Métaux  
LUNETERIE & OPTIQUE  
**SECURITÉ**  
Achat de Matières Or, Argent et Platine  
Travaux soignés. — Prix modérés  
On demande un apprenti

**A LOUER**  
Dans une jolie maison, un appartement bien composé.  
S'adresser : 25, rue du Lycée, 25.

**LES CAPITALES DU MONDE**

PARIS	LE CAIRE
Par François Coppée	Par Camille Pelletan
St-PETERSBOURG	ALGER
E. Melchior de Vogué	Par Maurice Wahl
NEW-YORK	STOCKHOLM
Le Comte E. de Kératry	Par Maurice Barrès
CONSTANTINOPLE	BERLIN
Par Pierre Loti	Par Antonin Proust
ROME	LONDRES
Par Gaston Boissier	Par Sir Charles Dilke
ATHÈNES	MEXICO
Par le Comte de Mouy	Par Augustin Génin
TOKIO	RIO-DE-JANEIRO
Par M <sup>me</sup> Judith Gauthier	J. de Santa Anna Nery
VIENNE	AMSTERDAM
Par M <sup>me</sup> Adam	Par Henry Havard
LISBONNE	MADRID
Par Armand Dayot	Par Emilio Castelar
PÉKIN	CALCUTA
Par M <sup>e</sup> Paléologue	Par J. Darmesteter
GENÈVE	BRUXELLES
Par Edouard Rod	Par Camille Lemonnier
BUCAREST	COPENHAGUE
Par Carmen Sylva	Par André Michel
S. M. la Reine de Roumanie	CHRISTIANIA
	Par Harald Hansen

Une profession d'illustrations, aussi belles que luxueuses, orne ce magnifique ouvrage ; 350 gravures tirées sur beau papier glacé accompagneront le texte. Enfin un plan et des détails statistiques fourniront à côté des descriptions pittoresques et vivantes les renseignements intéressants et instructifs.

**LES CAPITALES DU MONDE**  
FORMERONT 80 LIVRAISONS  
La LIVRAISON ILLUSTRÉE : 10 centimes  
En vente, chez tous les libraires, librairie Hachette et C<sup>o</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

**PAPIER WLINSI**, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.  
Exiger le nom WLINSI

**LE VIN de G. SEGUIN** Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie ; il convient à tous les tempéraments affaiblis.  
Paris, 165, rue Saint-Honoré.

Eviter les contrefaçons  
**CHOCOLAT**  
**MENIER**  
Exiger le véritable nom

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblat-Néris (Néris), Évaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

• Réduction de 50 % pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 % du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les Billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des Billets d'Aller et Retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

Billets d'aller et retour à Prix réduits

Pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la saison thermale, du 1<sup>er</sup> Juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau: 1<sup>o</sup> pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule; 2<sup>o</sup> pour la station de Royat, des bil-

lets aller et retour réduits de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de la Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa. De Bort à Laqueuille (Le Mont-Dore et la Bourboule), Royat et Clermont-Ferrand et vice versa.

Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

VOYAGE D'EXCURSION AUX

Plages de la Bretagne

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après:

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Rosperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarneau, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1<sup>re</sup> classe : 45 francs. — 2<sup>e</sup> classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduite de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément: le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour mairies et adjoints

EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice: Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois	
	Paris et Seine	50 <sup>f</sup>	26 <sup>f</sup>	14 <sup>f</sup>
	Départements	56	29	15
	Etranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais: dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS

L. AUBOURG & C<sup>o</sup>

4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)

PARIS

La Maison L. AUBOURG & C<sup>o</sup>, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1<sup>er</sup> ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUEZ, DIRECTEUR, 4, Rue S<sup>te</sup>-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.

EXPOSITION

CAHORS 1881

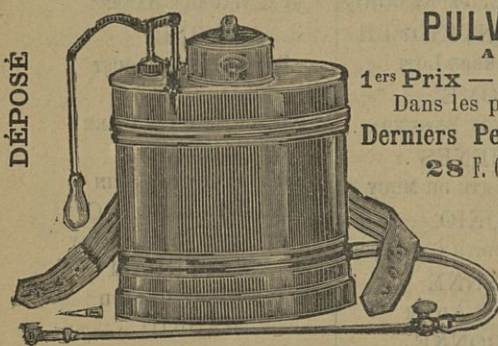
B. DOUCÈDE

Marchand-Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

IMPUISSANCE de l'homme Stérilité de la femme. Pilules effet immédiat, sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique Spitaëls, ph., Lille. Envoi discret.

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS

Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

16 Rue du Maréchal Brune

BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître:

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix: 3 fr. (franco poste).

4<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

GRANDE MARQUE NATIONALE



CLÉMENT

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER



La plus réputée — La meilleur marché

Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP	Bicyclette de luxe p <sup>e</sup> dames 575 fr. pneumatique DUNLOP
id. n <sup>o</sup> 1 375 fr. — —	id. n <sup>o</sup> 1 id. 450 fr. —
id. n <sup>o</sup> 2 325 fr. — —	id. n <sup>o</sup> 2 id. 375 fr. —

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.

Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.

DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS